



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**Monsieur Fabrice BRUN**

*Député de l'Ardèche*

*Membre de la Commission des finances  
de l'économie générale et du contrôle budgétaire*

**Madame Brigitte BAULAND**

*Députée suppléante*

*Signé*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**M. Jean CASTEX, Premier Ministre**

Hôtel de Matignon

57, rue de Varenne

75 700 PARIS 07 SP

Réf : FB/FL 318 - 07 - 2020

Paris, le 15 juillet 2020

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai écouté avec attention aujourd'hui votre discours de politique générale. Je vous avoue être resté sur ma faim s'agissant des mesures concrètes et immédiates en faveur de la relance économique suite à la crise sanitaire.

J'aurais aimé, mais peut-être est-il encore temps, vous voir proposer à titre d'exemple, la transformation des Prêts Garanties par l'Etat en apport de fonds propres aux entreprises. Car pour éviter les faillites et le chômage de masse il faudra rapidement refinancer, recapitaliser nos TPE et nos PME. Mais certainement travaillez-vous déjà sur une mesure de ce type, massive, concrète et sans démarches administratives supplémentaires pour nos entrepreneurs qui n'en peuvent plus de la paperasse.

J'ai en revanche particulièrement apprécié l'accent que vous avez mis sur les territoires, souvent qualifiés « d'angles morts de la Macronie ».

Ma circonscription, la troisième de l'Ardèche, est l'illustration même de ces territoires ruraux où l'économie repose sur un maillage dense de petites entreprises agricoles, artisanales, commerciales, touristiques et industrielles. Convaincu comme vous que la relance viendra des territoires, j'identifie des mesures concrètes qui pourraient être rapidement prises pour relancer l'activité locale à l'échelle de l'Ardèche méridionale et de la Montagne Ardéchoise. Elles ne sont bien évidemment pas toutes de la même ampleur, mais, je me permets de vous adresser quelques premières propositions dans l'ordre du prononcé de votre discours à l'Assemblée nationale ce 15 juillet 2020.

### **1) Droit à la différenciation territoriale**

C'est une priorité que je partage et dont j'avais déjà directement témoigné auprès de votre prédécesseur. Préfets, directeurs d'ARS, doivent avoir les coudées plus franches pour coller aux réalités du terrain, à conditions d'associer pleinement les parlementaires dans ce processus consacré prochainement dans une loi organique.

---

**Monsieur Fabrice BRUN - Député de la 3ème circonscription de l'Ardèche**

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : [contact@fabricebrun.fr](mailto:contact@fabricebrun.fr) – Site : [www.fabricebrun.fr](http://www.fabricebrun.fr)

## **2) Renforcement des services départementaux de l'Etat**

La Sous-Préfecture de Largentière doit redevenir cette ingénierie d'Etat au service des communes et des EPCI. Je vous sollicite donc très directement pour la création d'un poste de cadre spécifiquement dédié à l'ingénierie de projets rattaché auprès de Monsieur le Sous-Préfet de Largentière, dont je profite pour saluer la mobilisation sur le terrain aux cotés de tous les acteurs, en relation avec Madame le Préfet de l'Ardèche.

## **3) Emploi des jeunes et formation**

Je peux témoigner dans mon territoire de l'excellent travail réalisé par la Mission Locale de l'Ardèche Méridionale. Je demande donc le renforcement de ses moyens dès la rentrée de septembre 2020 en me permettant de vous suggérer que les territoires comme le mien soient également dotés d'une part des 200 000 places supplémentaires de formation que vous venez d'annoncer.

## **4) Plan de relance et mobilité**

Dans un bassin d'emploi, qui ne compte ni université, ni autoroute, ni train de voyageurs, la mobilité est un sujet majeur. S'agissant des compétences de l'Etat en la matière, elles reposent en terme d'infrastructures sur la Route Nationale 102 pour laquelle j'ai l'impression de « prêcher dans le désert » depuis trois ans. Des travaux de sécurisation de l'itinéraire de la RN 102 sont prêts à être lancés. Il ne manque que la commande politique au niveau national... Vous avez là l'occasion d'engager des chantiers concrets en faveur de l'activité et de l'emploi, en améliorant la mobilité des Ardéchois.

Tout comme je me permets de vous solliciter afin que l'Etat vienne en aide au syndicat de transports « TOUT'EN BUS » par l'octroi d'une subvention exceptionnelle en raison des pertes de recettes générées par le confinement et la crise sanitaire, hypothéquant la reprise à plein potentiel d'un service de transports collectifs sur 11 communes autour d'Aubenas, l'une des aires urbaines les plus enclavées de France qui a su innover en terme de mobilité en zone rurale.

## **5) Plan de relance et transition écologique**

En tout premier lieu, l'eau est le fil conducteur du développement du territoire. Les frais administratifs et financiers pour les communes exerçant directement les compétences eaux et assainissement, ou les syndicats des eaux de taille modeste mais adaptés au territoires, doivent être levés. Tous les investissements contribuant à l'amélioration écologique des milieux aquatiques, à la confortation de la ressource en eau potable, au stockage hivernal de l'eau, au nettoyage des rivières, doivent être facilités à tous les étages des services de l'Etat. Même si, je vous rejoins, l'intendance ne suit pas toujours....

Ensuite la rénovation thermique des habitations, des écoles, des EHPAD et des bâtiments publics est une priorité absolue pour concilier écologie et économie.

L'équipement des bâtiments publics comme des bâtiments particuliers de toitures photovoltaïques est également une priorité partagée sur le terrain, afin que notre pays « prenne un soleil d'avance ». A condition d'allier simplification administrative et incitations fiscales, incitations dont nous pourrions débattre dès la prochaine loi de finances.

Je vous invite à noter d'ores et déjà la candidature de l'arrondissement de Largentière au Contrat de développement écologique annoncé aujourd'hui à la tribune de l'Assemblée nationale, en espérant que vous pourrez capitaliser sur l'expérience des Pôles d'Excellence Rurale, dont le succès reposait sur la confiance donnée aux territoires, en leur allouant une enveloppe de crédits d'Etat et de crédits européens fléchés ensuite par les élus sur le terrain.

Il ne s'agit pas bien évidemment pas d'un inventaire exhaustif des besoins de ma circonscription, mais d'une tentative d'illustration concrète, à chaud, du cap que vous avez fixé.

J'espère simplement, que dans la période difficile que traverse notre pays, avec encore plus d'acuité pour l'un des bassins d'emplois les plus fragile d'Auvergne-Rhône-Alpes, ma demande sincère et passionnée ne restera pas lettre morte.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces propositions, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Droit à la différenciation territoriale

Fabrice BRUN  
Député de l'Ardèche



- + Des moyens supplémentaires pour la Sub Préfecture de Largentière et la Mission Locale de l'Ardèche méridionale
  - + des places de fonctions supplémentaires pour l'Ardèche
  - + des travaux sur la RN 102
  - + des financements pour l'eau
  - + de la rénovation thermique et de énergies renouvelables
- = UN CONTRAT DE DEVELOPPEMENT ECOLOGIQUE POUR LA CIRCONSCRIPTION !